

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2025034

de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 16 juin 2025

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal** : 15**En exercice** : 15**Présents** : 13**Votants** : 15

L'an deux mil vingt-cinq et le seize juin à 18h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire.

Date de la convocation

06/06/2025

Date d'affichage

06/06/2025

Présents : Mme Nathalie MICOLAS, Mr Jean-Luc VIBERT, Mr Gérard FLEJOU, Mme Florence DE POUMEYROL, Mme Maryvonne HERRENKNECHT BOUCHARD, Mr Gilberto GRECO, Mr Alain MORGILLO, Mr Éric MEUNIER, Mr Philippe LAMBERT, Mme Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mr Paul VERNAY, Mr Frédéric MALBOS, Mr Paul SAISSET.

Absents excusés : Mme Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Mme Florence DE POUMEYROL et Mme Christelle MORTEL donne pouvoir à Mme Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Absents :

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :

RETRAIT DELIBERATION N°2025009 - NOUVELLE CONSEILLERE DELEGUEE AVEC REMUNERATION

Vu la délibération n° 2025009 du 24 février 2025,

Vu le budget principal de la Commune voté le 1^{er} avril 2025,

Vu le courrier du 9 mai 2025 des services de la Préfecture de l'Ain, rappelant les règles concernant la nomination et l'indemnisation des conseillers délégués,

Madame le Maire explique qu'afin de répondre aux demandes des services de la Préfectures, il est nécessaire de procéder au retrait de la délibération n° 2025009 du 24 février 2025.

Après en avoir délibéré avec 15 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

Article 1 : **ACCEPTTE** la demande des services de la Préfecture de retirer la délibération 2025009

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal*

Fait à Pérouges

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

